

Séance extraordinaire du 27 avril 2026

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas
tenue le 27 avril 2026 à 19h à la Mairie,
située au 1055, rue Richard.**

Sont présents :

Madame la mairesse	Martine Bechtold
Mesdames les conseillères:	Nicole Lafrance Dubord Caroline Ouellette Sophie Gélinas
Messieurs les conseillers :	Jean-Marc Beauchemin Jason Lauzon Serge Hélie

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h sous la présidence de Madame Martine Bechtold, mairesse de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Carole Hélie, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2.0 RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant que l'article 157 du Code municipal permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

Résolution
2026-080

**Sur la proposition de Jason Lauzon
Appuyée par Serge Hélie
Il est unanimement résolu par les conseillers de renoncer à
l'avis de convocation.**

Martine Bechtold, mairesse

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2026-081

**Sur la proposition de Jason Lauzon
Appuyée par Serge Hélie
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

Martine Bechtold, mairesse

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Renonciation de l'avis de convocation
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Exécution de jugement – Mandat huissier
- 5.0 Offre de services professionnels en hydrogéologie –
Réhabilitation du puits P-9B - Mandat
- 6.0 Période de questions
- 7.0 Clôture de la séance

4.0 EXÉCUTION DE JUGEMENT – MANDAT HUISSIER

Considérant le jugement rendu à la demande de la Municipalité le 30 septembre 2025 dans le dossier 400-17-006627-257;

Considérant que les travaux de nettoyage du terrain au 860, Route d'Aston n'ont pas été réalisés par les propriétaires;

Séance extraordinaire du 27 avril 2026

Considérant que le jugement autorise la Municipalité à faire procéder aux travaux, aux frais des propriétaires;

Considérant que le jugement autorise la Municipalité à se faire assister par tout huissier;

**Résolution
2026-082**

**Sur la proposition de Sophie Gélinas
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la Municipalité confirme le mandat donné par les avocats de la Municipalité à la firme Gingras St-Onge, huissiers de justice, pour l'exécution du jugement rendu le 30 septembre 2025 dans le dossier 400-17-006627-257.

Martine Bechtold, mairesse

**5.0 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN
HYDROGÉOLOGIE – RÉHABILITATION DU PUIT P-9B -
MANDAT**

**Résolution
2026-083**

**Sur la proposition de Jean-Marc Beauchemin
Appuyée par Caroline Ouellette**

Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater la firme UDA pour la réalisation de travaux préparatoires (visite préliminaire en compagnie d'un entrepreneur puisatier) en vue de la réhabilitation du puits P-9B pour un montant de 2 870 \$ (taxes non incluses).

Martine Bechtold, mairesse

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

SANS OBJET

7.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

**Résolution
2026-084**

L'ordre du jour étant épuisé,
**Sur la proposition Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Sophie Gélinas**

Il est résolu unanimement de lever la séance à 19h05.

Martine Bechtold, mairesse

DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée Carole Hélié, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.

Carole Hélié

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

Je, Martine Bechtold, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Bechtold

Carole Hélié,
Directrice générale et
greffière-trésorière

Martine Bechtold, Mairesse